

Suite de la page 2

qu'une éventuelle opération américaine de recherche et de sauvetage soit lancée depuis la Thaïlande, selon la demande de la Commission et il refusait de fournir des officiers de liaison pour une opération de recherche organisée par la CICS, malgré la présence d'hélicoptères prêts à partir. Il refusait aussi de donner quelque renseignement que ce soit sur le personnel en cause. Près de 24 heures après l'incident, le mieux qu'on ait pu obtenir du Viet Cong, c'est une lettre à la Commission confirmant qu'un hélicoptère avait (je cite) "eu un accident" (fin de la citation) et que le GRP organisait sa propre opération de recherche et de sauvetage.

Pendant ce temps le général McAlpine s'était rendu de Hué à Quang Tri avec d'autres membres du Comité militaire de la CICS où, le matin du 8 avril, il rencontrait le même représentant du GRP qui, la veille, avait refusé au colonel McLeod la permission de se rendre à Lao Bao. Le représentant du Viet Cong annonçait enfin que tous ceux qui se trouvaient à bord d'un des hélicoptères avaient péri dans ce qu'il appelait l'accident mais il ne pouvait ou ne voulait toujours pas dire de quel hélicoptère il s'agissait. Le général McAlpine apprit aussi que le Viet Cong allait ramener les morts et les survivants à Gio Linh le soir même et que lui-même et ses collègues devraient aussi s'y rendre pour les accueillir. Tôt le matin du 9 avril, soit hier après-midi selon notre heure, le général McAlpine recevait les survivants canadiens et nous pouvions identifier pour la première fois de façon certaine l'hélicoptère abattu. Comme je l'ai mentionné plus haut, les survivants ont subi un examen médical d'où l'on a conclu qu'ils étaient en bonne santé.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

L'incident, un "accident"?

Le représentant du Canada au Comité militaire de la CICS, le major général McAlpine, nous a appris que, lorsque le soi-disant GRP a remis officiellement les corps des victimes et les survivants, le matin du 9 avril, à Gio Linh, il a tenté d'obtenir que le Comité militaire de la CICS signe une déclaration écrite à l'avance, selon laquelle les hélicoptères avaient dévié de leur course et l'incident était un accident. Le Comité militaire de la CICS avait refusé avec raison de répondre à une demande aussi déraisonnable.

Selon des rapports que nous avons reçus, il semble toutefois que, avant d'être libérés, les passagers et les membres d'équipage ayant survécu à l'incident aient été obligés de signer des déclarations préparées par le GRP et selon lesquelles ils avaient dévié de leur course; on leur aurait laissé entendre que, s'ils refusaient, ils ne seraient pas retournés aux autorités de la CICS. Je crois comprendre que les survivants ont effectivement signé ces déclarations; je suis sûr que les députés ne se méprendront pas sur la valeur de documents de ce genre signés dans des circonstances semblables...

Autres incidents du genre

Monsieur l'Orateur, voilà tous les renseignements dont nous disposons jusqu'à présent. Je me dois de dire que cet incident n'est que le plus tragique d'une série de cas où des appareils de la CICS, tous marqués très nettement et très clairement, se sont fait tirer dessus. Les députés se souviennent que le premier de ces incidents est survenu à la fin de février. Depuis l'incident que je viens tout juste de vous décrire, j'ai reçu un rapport selon lequel des coups de feu ont été tirés sur un autre hélicoptère de la CICS au cours des dernières 24 heures. Deux Canadiens étaient au nombre des passagers. Le 9 avril, dans la plus méridionale des sept régions administratives de la CICS, l'hélicoptère de la Commission militaire mixte près d'une localité désignée pour une équipe et appelée Vi Thanh. L'hélicoptère de la CMM volait à une altitude de 500 pieds et celui de la CICS le suivait à une altitude de 3500 pieds. Tous deux ont essuyé des attaques dirigées depuis le sol et, d'après les rapports,

l'hélicoptère de la CMM a été atteint plusieurs fois. A la suite de cet incident, tous les hélicoptères de la CICS de la région ont été retenus au sol en attendant que la CICS ait terminé son étude de l'affaire à son quartier général de Saigon.

Je désire assurer à tous les Canadiens et surtout aux familles et aux amis des Canadiens qui servent au Vietnam, que le Gouvernement prend ces incidents très au sérieux.

Doute sur le maintien de notre participation

Des incidents aussi graves auront évidemment des répercussions sur la décision que le Gouvernement doit prendre au sujet du maintien de la participation du Canada à la CICS. Les députés se souviennent que, dans la déclaration que j'ai faite à la Chambre le mois dernier, j'ai dit que la situation générale du Vietnam était bien peu satisfaisante et que le Canada mettrait fin à sa participation à la Commission à la fin de juin si la situation ne s'améliorait pas considérablement. Depuis lors la situation générale ne s'est pas améliorée; elle a même empiré. Si elle ne s'améliore pas considérablement, il est évident qu'en continuant de faire partie de la CICS nous y demeurerions non pas pour observer la paix ni même le cessez-le-feu, mais pour observer la continuation de la guerre. Nous le ferions, comme le le prouve le dernier incident déplorable, au risque totalement injustifié de vies humaines. Cela, nous ne le ferons pas. Les députés et tous les Canadiens peuvent en être certains: nous ne continuerons pas à risquer la vie des Canadiens pour une tâche qui n'en vaut pas la peine. C'est aux parties qu'il incombe d'en faire une tâche valable en en faisant une tâche qui appuie la paix au Vietnam. Nous attendons d'eux qu'ils s'acquittent de cette obligation.

